

VOILE ENTREPRISE AU SEIN DE LA FFVOILE

ÉTAT DES LIEUX 2020

La commission Voile Entreprise de la FFVoile s'attache depuis sa création au développement de la voile entreprise au sein des clubs.

Si la partie compétition habitable fonctionne bien, il est d'autres domaines qui restent à développer que cela soit la compétition voile légère mais aussi toutes les possibilités d'accueil d'entreprises au sein des clubs.

Ce document présente un premier état des lieux issu d'une part des bilans d'activités 2020 et d'autre part d'une enquête menée auprès des clubs. Il est complété de diverses données 2018 ou 2019.

Le sport en entreprise est un des domaines où les diverses études sur le sport sont d'accord pour dire qu'il est un domaine sous exploité. Le travail du Ministère des Sports sur le « santé - bien être » place le sport en entreprise parmi les 3 priorités d'action.

Le potentiel pour nos clubs est présent, un certain nombre d'entre eux s'en sont emparé.

Cet état des lieux doit permettre de montrer la voie aux structures fédérales et de fixer des priorités d'actions pour la FFVoile afin de répondre aux attentes exprimées.

SOMMAIRE

Structuration de la voile entreprise au sein de la FFVoile	2
Synthèse des bilans d'activité 2020	3
Résultats de l'enquête club	3
Les clubs qui n'ont pas d'activité entreprise	4
Clubs qui ont une activité voile entreprise	5
Synthèse et perspectives	9
Conclusion	9

STRUCTURATION DE LA VOILE ENTREPRISE AU SEIN DE LA FFVOILE

La commission voile entreprise à la fédération a été créée il y a fort longtemps ! Elle est présidée actuellement par Claude Thourot et est composée de 7 membres de 7 ligues différentes. Un CTN, Bernard Porte accompagne cette commission.

Chaque membre de la commission assure le suivi de sa ligue et d'une ou deux autres ligues avec le référent local quand il y en a un. La voile entreprise n'est pas toujours une priorité.

Elle se réunit plusieurs fois par an en visio et une fois en présentiel généralement au moment du salon nautique.

Son action peut se résumer ainsi :

- Structuration et suivi des régions
- Gestion du championnat de France habitable entreprise et du circuit des régates sélectives
- Gestion d'un appel à projet vers les clubs
- Accompagnement de la coupe nationale voile entreprise voile légère
- Intégration de classement entreprise sur des régates traditionnelles (Women's Cup, Tour du Finistère, ...).
- Communication
- Gestion des conventions avec la FFSE et la Fédération des Clubs de la Défense.

La FFVoile a signé en 2014 une convention de partenariat avec la Fédération Française du Sport Entreprise en vue de développer l'activité. Cette convention permet aux licenciés FFSE de venir participer à des régates FFVoile entreprise référencées comme telles.

Une convention avec la fédération des clubs de la Défense a été signée en 2015 sans que cela ait entraîné d'action particulière.

En 2018, 1845 licenciés de la FFVoile ont inscrit le nom de leur entreprise sur leur licence. Cette particularité permet au licencié qui pratique dans le cadre ou pour leur entreprise d'être identifié. C'est une démarche volontaire via l'espace licencié ou au moment de la prise de la licence.

L'activité compétition voile entreprise représentait en 2019 :

Nb de régates identifiées	50
Licenciés club	1370 dont 268 féminines
Licences temporaires avec un club	762
Autre (FFSE, pas renseigné)	559
Étrangers	14

Ces données sont incomplètes dans la mesure où toutes les régates entreprises ne sont pas systématiquement « taguées » entreprise au calendrier et que tous les équipiers ne sont pas systématiquement inscrits.

Mais au regard du nombre de compétiteurs FFVoile cela représente environ 7% des régatiers habitables et 4,2% du total tous supports confondus uniquement pour les licenciés club.

SYNTHESE DES BILANS D'ACTIVITE 2020

L'identification des activités voile entreprise dans les bilans d'activité a été rajoutée pour les bilans 2020.

Si l'on compile les infos des régions, les résultats de l'enquête club et les réponses au bilan d'activité, on arrive à 178 clubs identifiés ayant une activité voile entreprise. Or seulement 89 clubs ont rempli le volet voile entreprise de leur bilan d'activité.

Cet écart s'explique de deux façons au moins :

- Le caractère nouveau de cette demande n'a pas été anticipé par les clubs et donc non rempli
- Une part importante des clubs FFVoile ne remplit pas de bilan d'activité car trop souvent considéré comme rattaché à une demande de label.

Sur ces 89 clubs, 7 sont issus d'une entreprise, c'est une section du CE.

Parmi les activités proposées :

	Nb de clubs	Nb de personnes	Nb de journées	Nb d'entreprises
Incentive	11	666	27	28
Journée animation CE	8	446	18	19
Section voile entreprise	4	853	29	12
Régate habitable	4	327	31	19
Régate voile légère	2	35	1	
Autre	1	80	2	1
Total		2327	108	59

RESULTATS DE L'ENQUETE CLUB

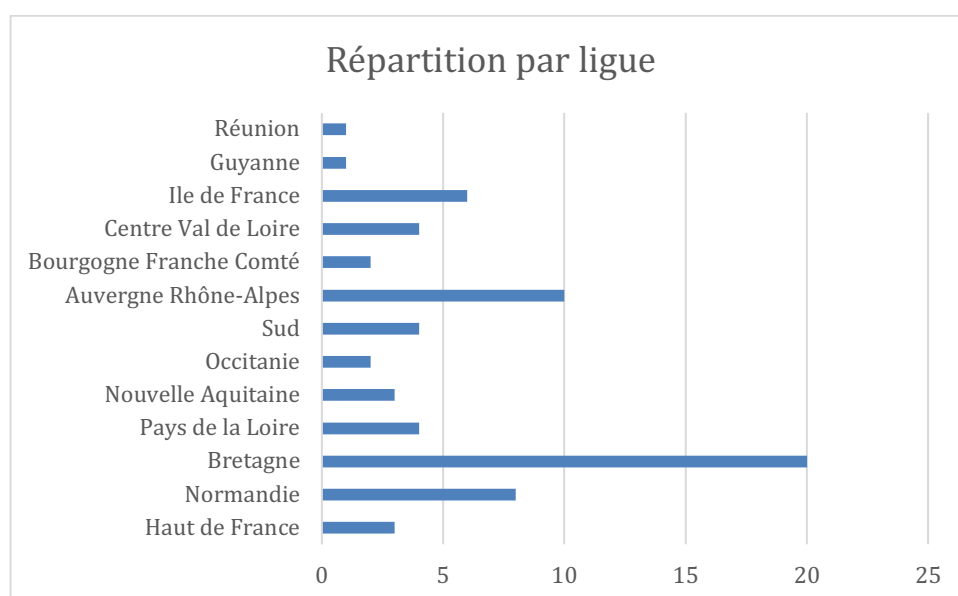
Cette enquête a été diffusée via la newsletter club début septembre 2020 avec une relance, via l'espace club et via l'espace compétition. Une ou deux ligues ont fait des relances locales.

Force est de constater que le nombre de réponses via cette diffusion n'a pas été à la hauteur des attentes : 29 réponses.

Début février 2021, un envoi ciblé aux 178 clubs a été fait avec une relance début mars.

Le nombre total de réponses est de 68.

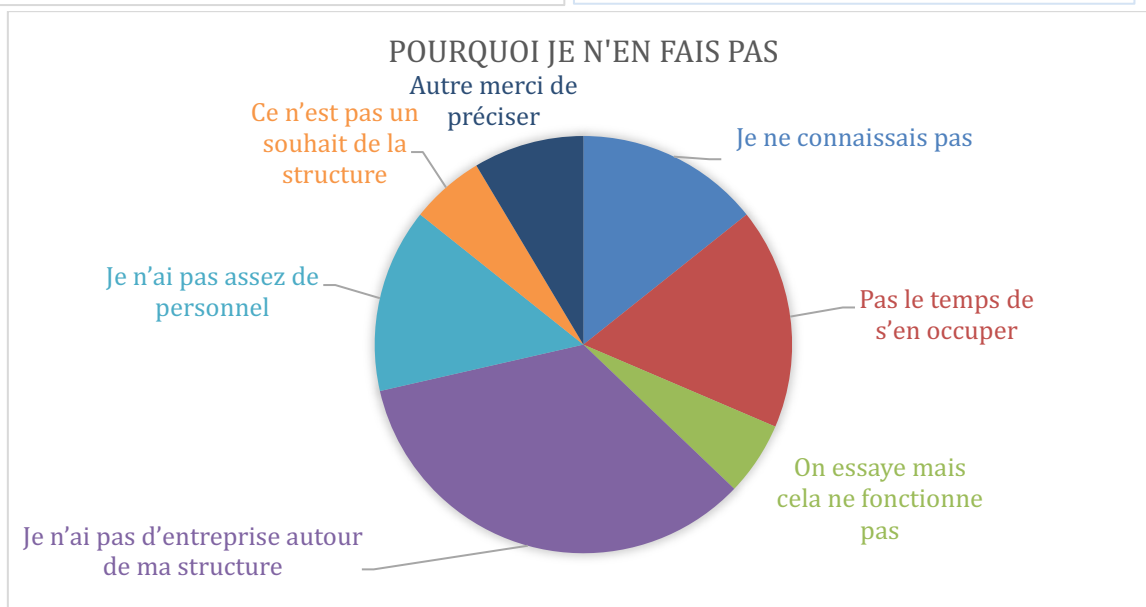
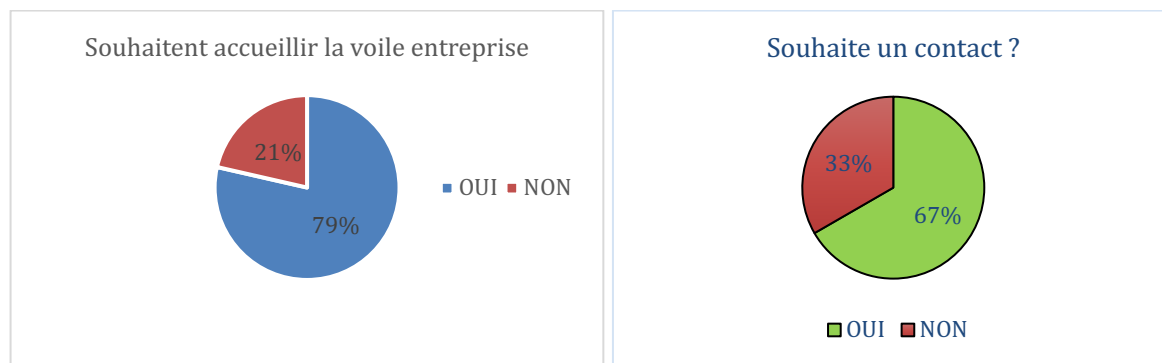
Voici la répartition des réponses par ligue



Les clubs qui n'ont pas d'activité entreprise

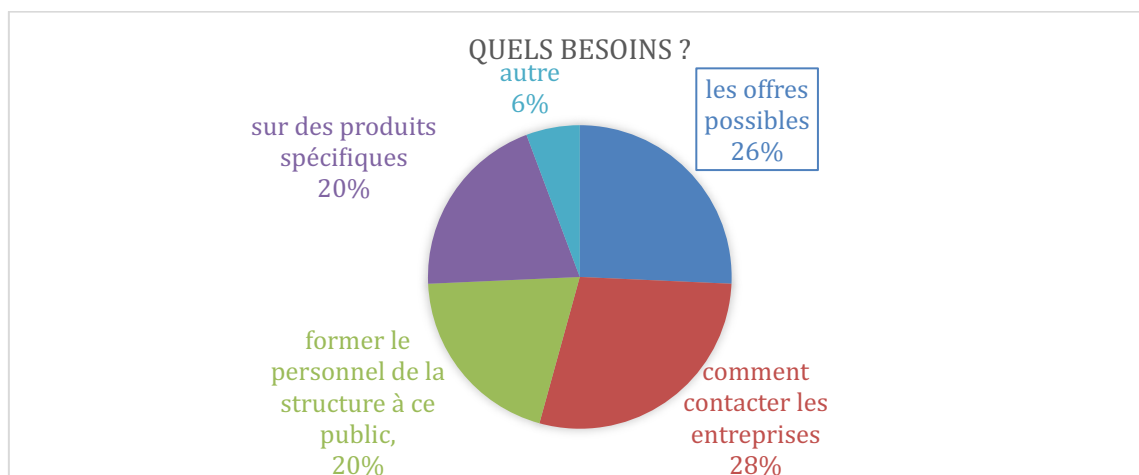
Sur les 29 clubs de la première diffusion, 14 ont répondu qu'ils n'avaient pas d'activité voile entreprise.

Les données suivantes ont été collectées :



Autre :

- Le club a pendant de longues années organisé une régates inter-entreprises mais qui a disparu par manque de participants
- Flotte pas adaptée pour accueillir des "volumes" entreprise
- Une possibilité se met en place



Même si l'échantillon est très faible, on peut extrapoler que la demande est présente dans les clubs pour aller vers cette activité voile entreprise.

L'éloignement du plan d'eau des entreprises est un élément mis fortement en avant. Ce point est à consolider pour trouver des solutions.

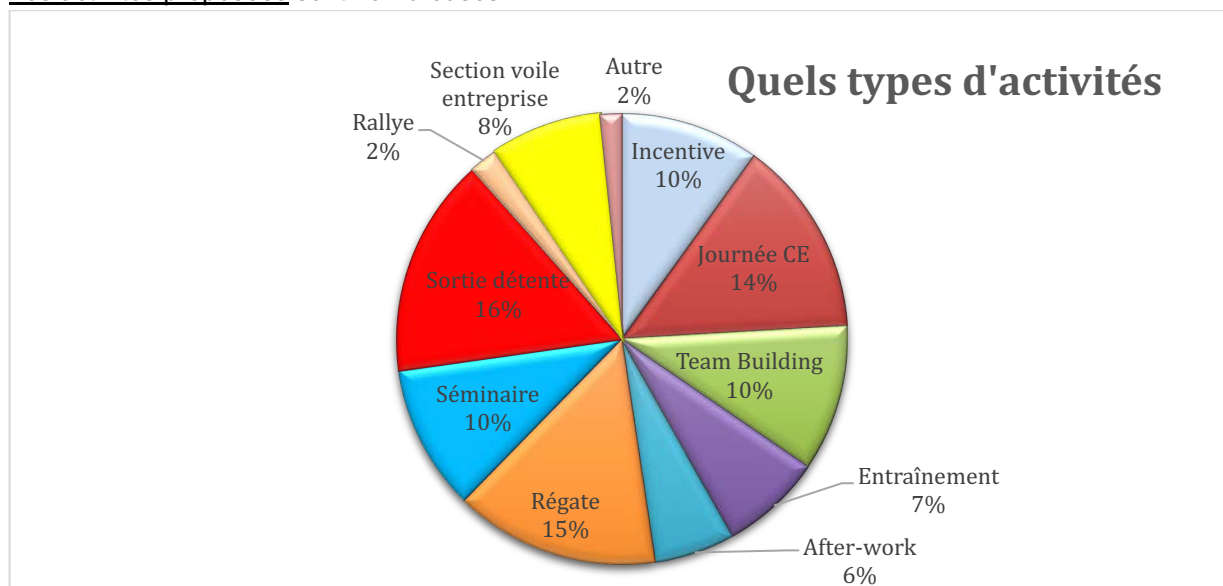
Sur les besoins, la structuration de l'offre, la formation des professionnels et la communication sont au centre des préoccupations. Là aussi, des actions peuvent être engagées.

Sur l'offre, l'étude des résultats des clubs qui font de la voile entreprise sera un élément important pour avancer.

Clubs qui ont une activité voile entreprise

54 clubs ont répondu soit 30 % des clubs identifiés.

Les activités proposées sont nombreuses :



Les activités RH représentent 30 % des actions (team building, Incentive, séminaire)

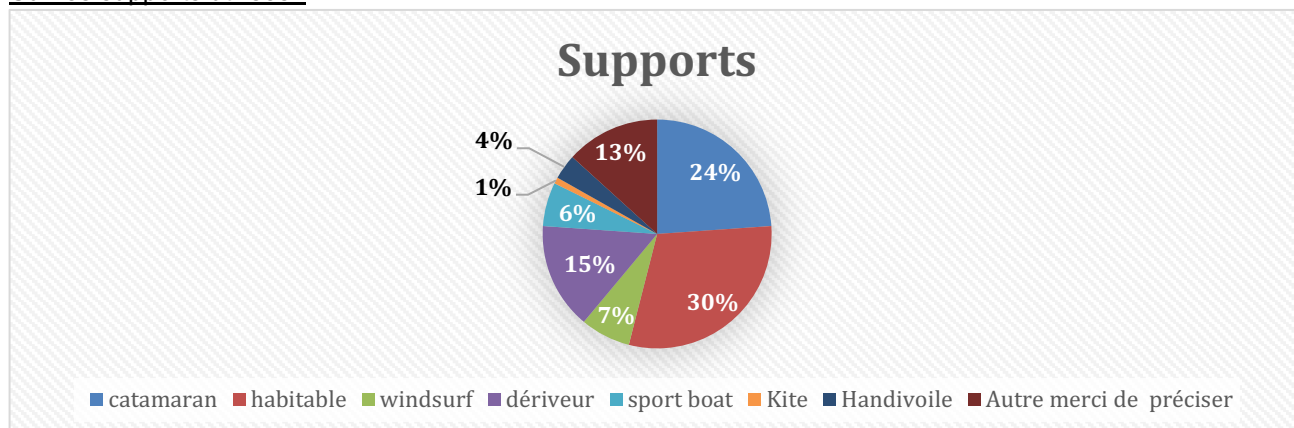
L'aspect détente pratique douce 38 % journées CE ; Afterwork, sortie détente, rallye

Le volet sportif 22 % régates et entraînement

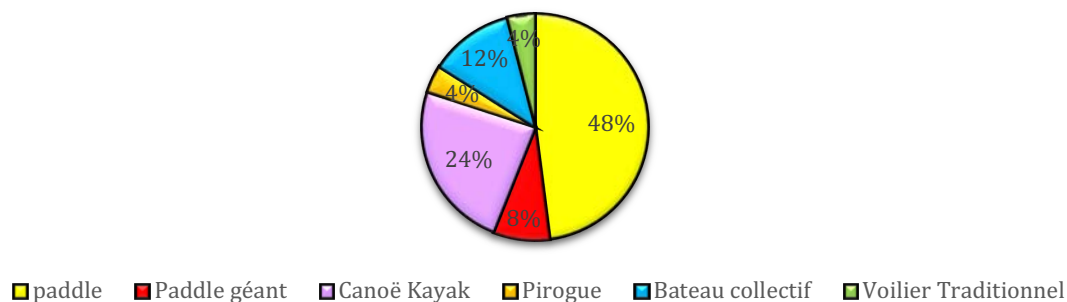
L'activité club représente 8%

Cette donnée est importante car cela montre l'étendue des possibles, il n'y a pas une activité qui prime.

Sur les supports utilisés :



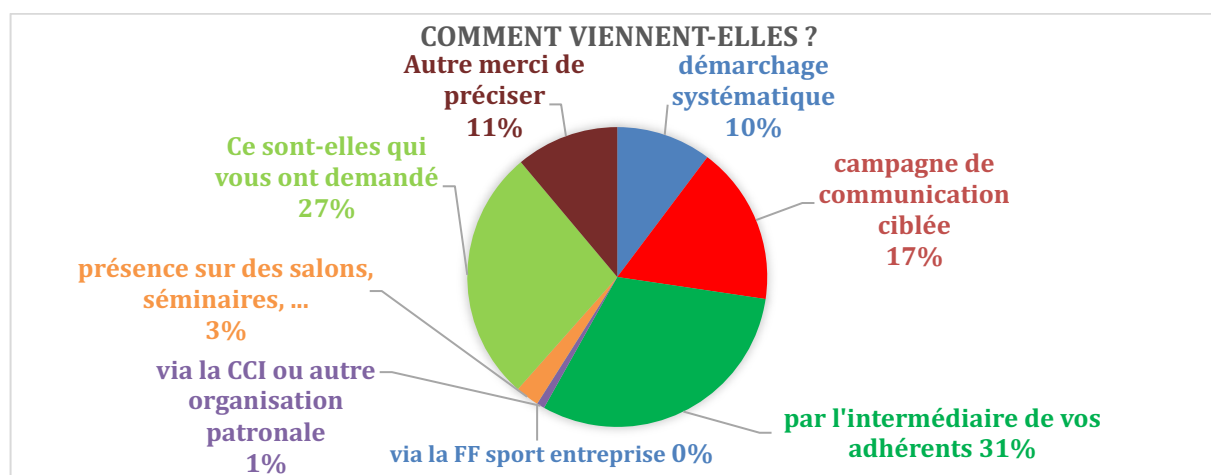
Autres supports



Le Kite démarre. On remarquera la part non négligeable du handivoile.

La place des autres activités nautiques est importante notamment le Paddle à mettre en lien sans doute avec les activités douces et de détente.

Comment les entreprises sont-elles venues dans votre structure



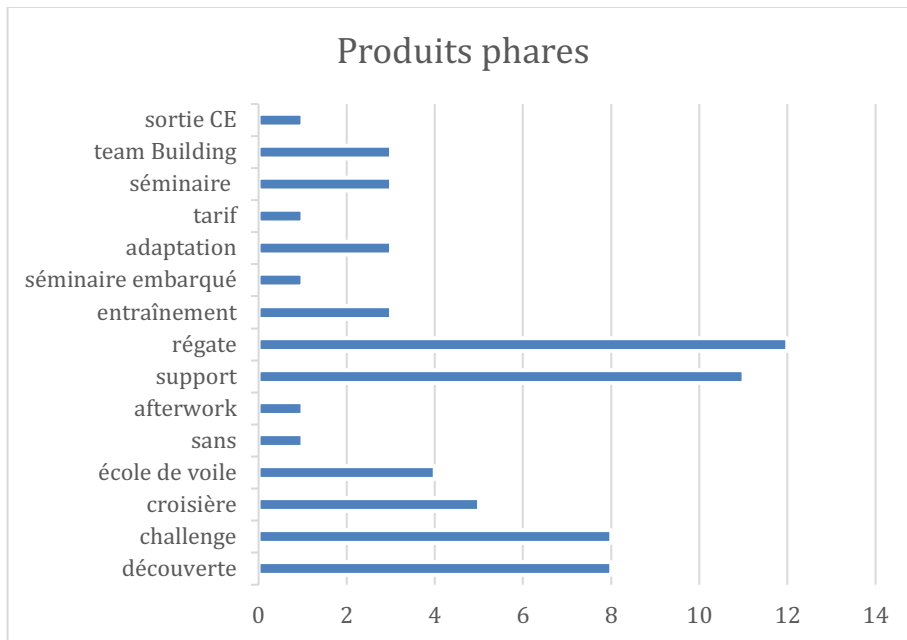
Ces données sont intéressantes et montrent que les meilleurs « commerciaux » de votre club sont nos adhérents. Le démarchage ou les campagnes de communication ciblées n'arrivent qu'en 3^{ème} position. Le lien avec la FFSE sur cette partie est à questionner.

Dans la rubrique autre, il y a :

- Les clubs qui ne font pas venir d'entreprise car ce sont déjà des clubs d'entreprise (4)
- Le réseau - des relations professionnelles au sein des entreprises ou administration – le club d'entreprise (2)
- Internet & réseaux sociaux (2)
- Par des prestataires spécialisés, une agence, ... le club est un sous-traitant (3)
- Régate inter entreprise annuelle depuis 10 ans

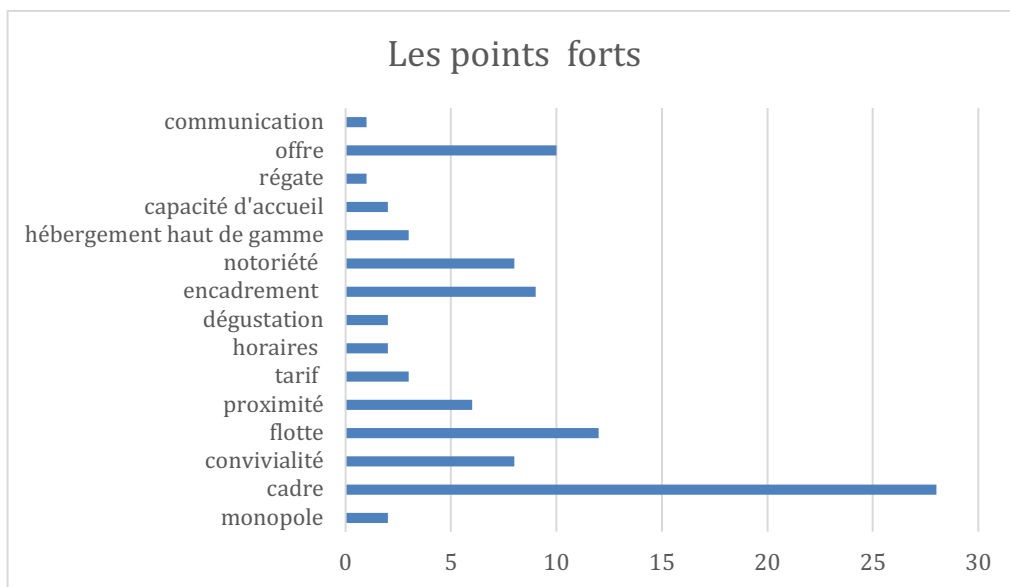
Quel est votre produit phare ?

Cette question était une question ouverte, laissant libre l'expression. Parmi les réponses, on observe que nombre d'entre elles ne correspondent pas vraiment à la notion de produit au sens marketing du termes, notamment la référence au support, tarif ou adaptation.



Il y a un vrai travail sur la qualification de l'offre voile entreprise à engager.

Quels sont vos points forts ?



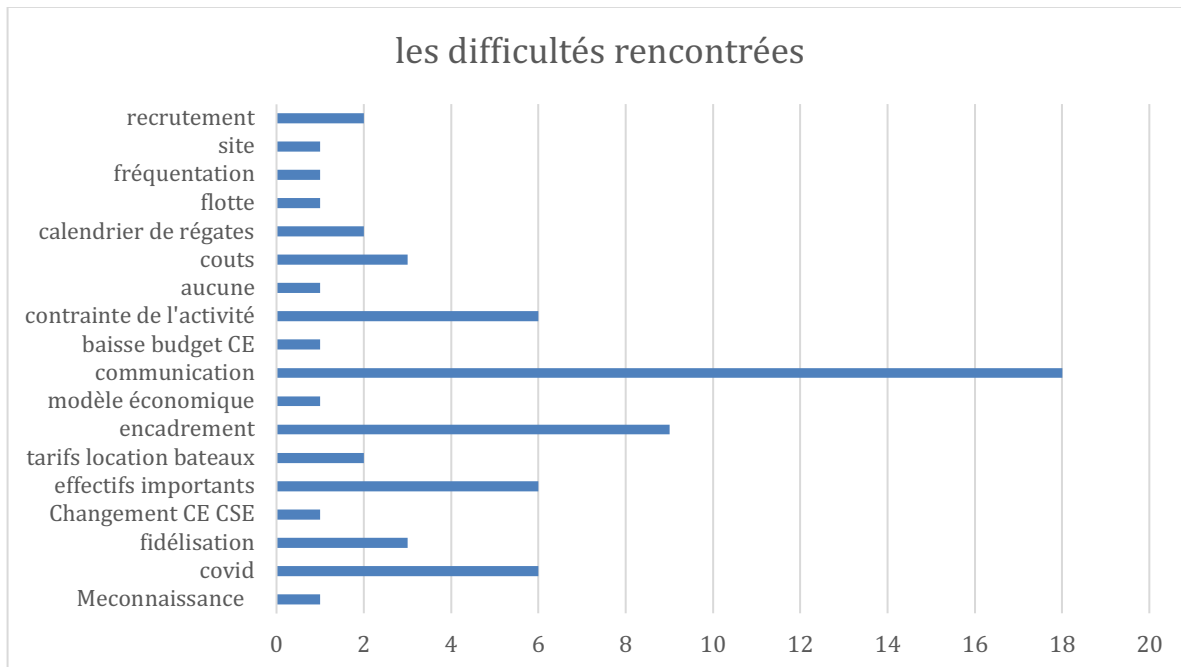
Si le cadre, la convivialité, l'encadrement et la proximité ressortent comme des données fondamentales. On retrouve la notion d'offre à un niveau limité avec les supports, ce qui vient conforter la conclusion de la question précédente.

Quelles sont vos difficultés ?

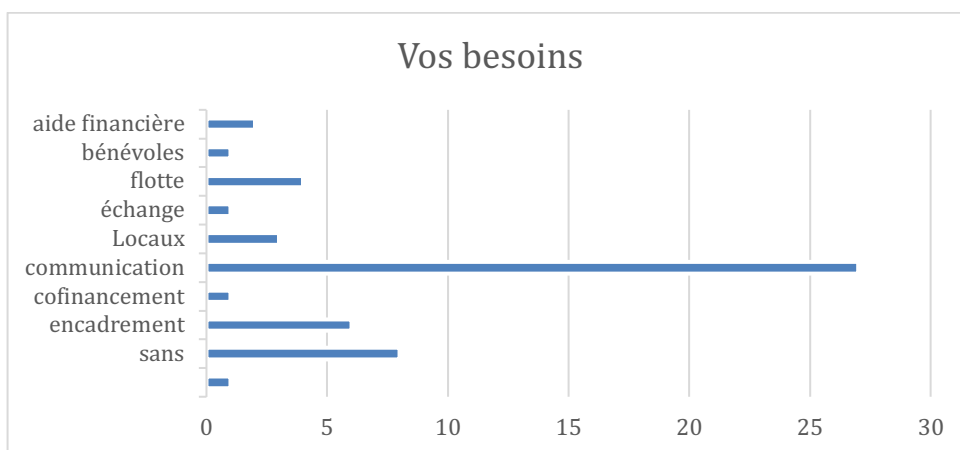
Les aspects communication, l'encadrement et les contraintes liées à l'activité sont les premiers éléments mis en avant.

La gestion d'effectifs importants est à prendre en compte dans l'offre qui pourra être proposée.

La Covid a été aussi mise en avant, rien d'étonnant ...



Quels seraient vos besoins ?



En liaison avec les questions précédentes, la communication reste le problème majeur. Point plus préoccupant, le manque d'encadrement est présent. Des structures ne peuvent répondre à des demandes faute de personnel d'encadrement.

Dernière question, avez-vous un club d'entreprise au sein de votre structure ?

22% déclarent avoir un club d'entreprise.

Qu'est-ce qu'un club d'entreprise ?

C'est un regroupement d'entreprises de proximité qui cotisent au club ce qui donne accès à différents services proposé par le club : Restauration, salles pour les séminaires, réduction pour les salariés..., la mise en relation avec les salariés, pour certain cela fait partie de l'histoire. Ils sont créés, gérés soit par le responsable communication du club, soit par des adhérents, chefs d'entreprises eux-mêmes.

Dans les réponses, il y a aussi les clubs issus d'entreprises qui ont été créés : les sections « voile » d'un CE.

C'est des partages de valeurs. Pour certains cela fonctionne de moins en moins bien après 20 ans, avec une petite équipe pour s'en occuper. Pour d'autres cela permet de mutualiser au sein d'une même entreprise sur les différents sites et de mieux organiser les choses.

Il est à noter que les avantages, réductions pour les salariés pour la pratique du sport dans le cadre de leur entreprise n'est plus considéré comme avantages en nature et donc n'est plus soumis à aucune cotisation patronale ou salariale.

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

Le nombre de structures impliqués dans la voile entreprise représente moins de 18 % des structures fédérales. Le potentiel de développement est présent confirmé par les réponses des clubs qui n'en proposent pas aujourd'hui mais qui pourraient le faire.

3 thématiques ressortent :

- Communication : une demande forte, avec des outils mais aussi des stratégies autour des adhérents, des clubs d'entreprises, ... Sans oublier les clubs purement entreprise, les sections pour les mettre en valeur et mettre en avant leurs actions pour leur permettre de recruter de nouveaux adhérents au sein de l'entreprise
- L'offre autour de 2 axes :
 - o les outils RH, la voile comme support du développement RH des entreprises
 - o la voile forme santé bien être autour de sortie CE, Pour lutter contre la sédentarité des salariés, leur ouvrir d'autres perspectives au sein de leur entreprise de la découverte à la compétition

Sur ces 2 axes, il sera nécessaire de qualifier les offres possibles, de proposer des packages afin que l'axe communication puisse fonctionner et mieux s'organiser.

- La formation sur d'une part la qualification de l'offre et sa communication et d'autre part sur les possibilités de la voile comme outils RH afin que nos structures puissent offrir ce type de prestations aux entreprises.

Sur ces 3 thématiques, la commission voile entreprise va devoir structurer les éléments pour répondre aux enjeux.

Des choses existent déjà, d'autres sont à formaliser, renforcer, développer.

Sur certains aspects, le travail en partenariat avec la FFSE notamment, mais aussi d'autres organismes qui seront à identifier sera nécessaire pour apporter des solutions et de la formation à nos structures.

Au-regard de la population ciblée, les actifs des entreprises, l'enjeu est d'importance car il cible une population sous représentée dans nos clubs et dans nos licenciés. Cette population d'actifs peut représenter un vivier qui va au-delà de la simple activité voile entreprise.

CONCLUSION

Cette première enquête sur la voile en entreprise a été réalisée dans une période complexe liée à la Covid 19. Néanmoins, les éléments qui sont identifiés confortent l'idée que c'est une activité en développement, pas forcément difficile à organiser. Le potentiel est là, à nous de structurer l'offre, de communiquer et de former l'encadrement à ces enjeux.